
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2020)

141

AFGHANISTAN

29 février, 5 et 23 mars 2020. **Guerre civile.** Le 29 février, un accord est signé à Doha entre l'émissaire américain Zalmay Khalilzad et le chef politique des talibans, Abdul Ghani Baradar, prévoyant un retrait total des forces étrangères d'ici quatorze mois et l'engagement des talibans de ne plus accueillir et soutenir de groupes djihadistes et de participer à des pourparlers avec Kaboul.

Dès le 2 mars, les talibans annoncent mettre un terme à la trêve partielle mais déclarent qu'ils ne s'attaqueront pas aux troupes étrangères, conformément à l'accord conclu deux jours plus tôt.

Le 5 mars, la Cour pénale internationale autorise en appel l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Afghanistan commis par les belligérants. En première instance, les juges s'étaient

prononcés contre ce projet au motif que « cela ne servirait pas les intérêts de la justice ». Les États-Unis menacent de sanctionner par des restrictions de visas tous ceux qui participeraient à l'enquête.

Le 23 mars, le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, vient à Kaboul pour relancer le dialogue. Afin de faire pression sur le président afghan, Ashraf Ghani, et son rival Abdullah Abdullah pour qu'ils forment un gouvernement d'union nationale, Washington décide de réduire son aide d'un milliard de dollars.

ALLEMAGNE

5 février 2020. **Thuringe.** FDP. AfD. CDU. Le *Landtag* de Thuringe élit Thomas Kemmerich, 55 ans, FDP (Parti libéral-démocrate), comme ministre-président par 45 voix contre 44 à Bodo Ramelow, 64 ans, Die Linke, ministre-président

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

depuis le 5 décembre 2014, au troisième tour. L'élection a suscité la polémique car Kemmerich a été élu avec les voix de l'AfD (Alternative pour l'Allemagne), extrême droite, parti anti-migrants. Le cordon sanitaire a été brisé. L'affaire provoque des remous au sein de la CDU (Union chrétienne-démocrate), où l'autorité d'Annegret Kramp-Karrenbauer est entamée ainsi qu'au sein du FDP pour son président, Christian Lindner. De façon courageuse, Angela Merkel réagit vivement, déclarant au cours d'une visite en Afrique du Sud, alors qu'elle s'abs-
 142 tient habituellement de tout commentaire sur la politique nationale quand elle est à l'étranger, que cette élection est « impardonnable » et que c'est « un mauvais jour pour la démocratie ». La Chancelière demande que le scrutin soit « invalidé ». Le 6 février, Thomas Kemmerich annonce sa démission. Christine Lieberknecht, 61 ans, CDU, théologienne, ancienne ministre-présidente du *Land* de 2009 à 2014, assure l'intérim en attendant un nouveau scrutin dans les soixante et onze jours. La Chancelière limoge le secrétaire d'État en charge des *Länder* de l'Est, Christian Hirte, 43 ans, CDU, qui s'était félicité de l'élection de Kemmerich. Le 10 février, Annegret Kramp-Karrenbauer quitte ses fonctions et annonce qu'elle ne briguera pas la Chancellerie en 2021. Le revers électoral subi à Hambourg le 23 février accentue la crise que traverse le parti.

Le 4 mars, Bodo Ramelow retrouve son poste de ministre-président, élu au troisième tour avec 42 voix contre 23 à Björn Höcke, 48 ans, aile radicale de l'AfD, et 20 abstentions.

26 février 2020. **Cour constitutionnelle. Suicide assisté.** Le Tribunal

constitutionnel fédéral juge que l'article 217 du code pénal, adopté en 2015 et interdisant le suicide assisté, est contraire au « droit à la mort autodéterminée ». La décision ne se limite pas aux personnes atteintes d'une maladie incurable, mais elle n'oblige pas un médecin à procéder à un suicide assisté s'il y est opposé. En mars 2017, le Tribunal administratif fédéral avait autorisé cette pratique « dans des cas exceptionnels ».

25 mars 2020. **Santé publique.** Troisième foyer européen de la pandémie liée au coronavirus, l'Allemagne annonce ses premiers décès le 9 mars. Deux jours plus tard, Angela Merkel se montre pessimiste, estimant que « 60 à 70 % de la population allemande sera infectée ».

Le Bundestag lève, le 25 mars, l'obligation constitutionnelle de limitation de la dette publique. Les restrictions aux mouvements et rassemblements sont en place au moins jusqu'au 20 avril. La mortalité reste faible. Un dépistage systématique est effectué afin d'éviter le confinement total.

AUTRICHE

7 janvier 2019. **Gouvernement.** C'est un beau revirement politique qu'opère le chancelier Kurz, 33 ans, Parti populaire (ÖVP), en fonction du 18 décembre 2017 au 28 mai 2019. Après avoir gouverné avec l'extrême droite, il se rapproche des Verts pour former une coalition « turquoise ». L'accord est conclu le 2 janvier prévoyant dix ministères pour la droite et quatre pour les Verts, qui participent à un gouvernement pour la première fois. Un objectif de neutralité carbone pour 2040 est fixé. Le 4 janvier, les Verts, en congrès extraordinaire à Salzbourg,

plébiscitent la coalition. Le gouvernement entre en fonction le 7 janvier. Il comprend neuf femmes contre huit hommes.

Les Verts ont bien du mal à faire valoir leurs objectifs.

BELGIQUE

19 mars 2020. **Gouvernement.** Le roi Philippe demande, le 16 mars, à la Première ministre du gouvernement d'affaires courantes en fonction depuis le 27 octobre 2019, Sophie Wilmès, 45 ans, Mouvement réformateur, libérale francophone, de former un gouvernement, « dix partis démocratiques » libéraux, socialistes, chrétiens-démocrates et écologistes francophones et néerlandophones (sans l'extrême droite flamande ni la gauche radicale) ayant la veille trouvé un accord en vue de confier des pouvoirs spéciaux au gouvernement pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Le 17 mars, son gouvernement prête serment sans changement dans les postes majeurs. Le 19 mars, elle obtient la confiance de la Chambre des représentants par 84 voix contre 44.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

Janvier-mars 2020. **Hong Kong.** Le 1^{er} janvier, plus d'un million de personnes manifestent pour la démocratie. Des affrontements ont lieu avec la police.

Le 4 janvier, pour ne pas avoir anticipé la révolte, Wang Zhimin, 52 ans, directeur du bureau de liaison avec Hong Kong, plus haut représentant de Pékin dans la région administrative spéciale, en poste depuis septembre 2017, est démis de ses fonctions. Luo Huining, 65 ans, promu

sous-gouverneur en 2003, gouverneur en 2010, secrétaire du Parti communiste dans le Qinghai en 2013, puis dans le Shanxi en 2016, à la retraite depuis octobre 2019, lui succède. Le choix surprend car Luo Huining n'a aucun lien avec Hong Kong, mais cette décision témoigne d'une volonté de reprise en main de la part de Pékin.

Hong Kong connaît son premier décès dû à la maladie à coronavirus 2019 le 4 février, alors que les grévistes hospitaliers demandent l'arrêt total des arrivées en provenance de la Chine. Le 5 février, Carrie Lam décide de mettre en quarantaine les personnes arrivant de Chine.

Le 12 février, Xia Baolong, 67 ans, très proche du président Xi Jinping, est nommé à la tête du bureau des affaires de Hong Kong et Macao au sein du Conseil d'État (le gouvernement chinois), en remplacement de Zhang Xiaoming, 56 ans, qui est rétrogradé au poste de directeur adjoint de cet organe.

À la mi-mars, Hong Kong doit faire face à une deuxième vague de contamination et met en cause le manque de discipline des étrangers. Or Hong Kong avait été jusque-là exemplaire. Les grandes manifestations ont cessé, mais la contestation continue notamment sur les réseaux sociaux.

9 janvier-31 mars 2020. **Santé publique.** Les autorités sanitaires annoncent le 9 janvier l'existence d'une nouvelle maladie à coronavirus proche du SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère). Elle est apparue fin décembre à Wuhan, dans le Hubei. Cinquante-neuf cas sont enregistrés au 9 janvier. Les autorités sortent vraiment de leur silence le 19 janvier en annonçant que dix-sept personnes supplémentaires sont infectées (dont deux décédées).

Au 20 janvier, trois morts sont recensés. Le président Xi Jinping appelle pour la première fois à « enrayer » l'épidémie. Au 22 janvier, il y a dix-sept morts et plus de cinq cent quarante cas.

La ville de Wuhan, qui compte onze millions d'habitants, est mise en quarantaine le 23 janvier, ainsi que Wuchang et Hanyang, qui se trouvent en périphérie – soit vingt millions de personnes au total.

Nommé à la tête d'une « *task force* », le Premier ministre, Li Keqiang, vient à Wuhan le 27 janvier.

144 On apprend le 29 janvier que la Chine a fait pression sur l'Organisation mondiale de la santé afin que ne soit pas proclamée les 22 et 23 janvier l'« urgence de santé publique de portée internationale », la moitié des membres du comité d'urgence y étant pourtant favorable.

Tandis que huit « habitants de Wuhan » avaient été interpellés le 1^{er} janvier pour avoir répandu des « fausses rumeurs », un juge de la Cour suprême reconnaît le 28 janvier dans un article que l'information « n'était pas fabriquée de toutes pièces ». L'ophtalmologue de Wuhan Li Wenliang, 34 ans, qui avait été arrêté après avoir sonné l'alerte et se trouvait ainsi réhabilité, meurt le 7 février. Ce décès entraîne de vives réactions sur les réseaux sociaux.

Le 30 janvier, l'Organisation mondiale de la santé se décide à qualifier d'« urgence de santé publique de portée internationale » l'épidémie de coronavirus « 2019-nCoV ».

Le 3 février, le bilan s'élève à plus de trois cent soixante morts et dix-sept mille deux cents cas d'infection. Un mort est déploré hors de Chine pour la première fois, aux Philippines.

Le 10 février, Xi Jinping fait une première apparition dans un quartier résidentiel de Pékin, muni d'un masque de protection, et appelle à des « mesures plus fortes et décisives ».

Le 12 février, Ying Yong, maire de Shanghai et proche de Xi Jinping, est nommé secrétaire du Parti communiste dans le Hubei, en remplacement de Jiang Chaoliang, et son homologue à Wuhan est limogé.

Alors que trois cas avaient été confirmés en France le 24 janvier, un touriste chinois de 80 ans y décède le 14 février. C'est le premier mort hors d'Asie.

Dans un discours diffusé le 15 février, il est affirmé que Xi Jinping avait donné des instructions dès le 7 janvier.

Au 18 février, près de six cents millions de Chinois vivent confinés.

Prévue pour le 5 mars, la session de l'Assemblée nationale chinoise est reportée.

Le 24 mars, les Jeux olympiques qui devaient avoir lieu à partir du 24 juillet, au Japon, sont reportés à 2021.

À la suite de l'appel lancé le 23 mars par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, un cessez-le-feu est proclamé aux Philippines, en Colombie, au Cameroun, au Yémen et en Syrie afin de protéger les civils.

Le nombre réel de décès en Chine est mis en doute.

CROATIE

22 décembre 2019 et 5 janvier 2020. **Élection présidentielle.** Alors que le révisionnisme antiserbe s'était fortement installé à l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, les trois principaux candidats – Kolinda Grabar-Kitarović, 51 ans, sans étiquette

mais soutenue par le parti dont elle est issue, l'Union démocratique croate, droite national-conservatrice et chrétienne, pro-européenne, élue de justesse en 2015, Zoran Milanović, 53 ans, Parti social-démocrate, pro-européen, et Miroslav Škoro, 57 ans, chanteur qui se voulait « le candidat du peuple » – affichaient des positions nationalistes, se voulant les héritiers de Franjo Tuđman. Arrivé troisième avec 24,8 % des voix, le chanteur est l'arbitre du second tour entre l'ancien chef du gouvernement

(29,9 %) et la présidente sortante (27,0 %).

La Croatie connaît l'alternance à la présidence de la République. Zoran Milanović est élu de façon inattendue par 52,7 % des voix, contre 47,3 % à Kolinda Grabar-Kitarović. La participation a été de 55,0 %. L'élection intervient au moment où la Croatie prend la présidence de l'Union européenne pour le premier semestre 2020. Le nouveau président prend ses fonctions le 18 février.

Élection présidentielle en Croatie

145

PREMIER TOUR

Inscrits	3 719 532	
Votants	1 903 853	(51,19 %)
Blancs et nuls	22 218	
Suffrages exprimés	1 881 635	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Zoran Milanović, Parti social-démocrate	562 779	29,91
Kolinda Grabar-Kitarović, indépendante	507 626	26,98
Miroslav Škoro, indépendant, populiste	465 703	24,75
Mislav Kolakušić, indépendant	111 916	5,95
Dario Juričan, indépendant	87 882	4,67
Dalija Orešković, indépendante	55 163	2,93
Ivan Pernar, Parti d'Ivan Pernar	44 057	2,34
Katarina Peović, Front des travailleurs	21 387	1,14
Dejan Kovač, Parti social libéral	18 107	0,96
Anto Đapić, Alliance démocratique du renouveau national	4 001	0,21
Nedjeljko Babić, parti régional HSSČKS	3 014	0,16

SECOND TOUR

Inscrits	3 734 115	
Votants	2 053 292	(54,99 %)
Blancs et nuls	89 415	
Suffrages exprimés	1 963 877	

<i>Candidats</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Zoran Milanović, Parti social-démocrate	1 034 170	52,66
Kolinda Grabar-Kitarović, indépendante	929 707	47,34

ÉGYPTE

25 février 2020. **Ancien président.** Vice-président de la République du 16 avril 1975 au 14 octobre 1981, président du 14 octobre 1981 au 11 février 2011 et Premier ministre du 7 octobre 1981 au 2 janvier 1982, Hosni Moubarak décède au Caire, à 91 ans. Commandant des forces aériennes, maréchal, accédant à la vice-présidence sous Anouar el-Sadate, il arrive au pouvoir le 14 octobre 1981, une semaine après l'assassinat du président. Le 25 janvier 2011 commencent les manifestations contre son pouvoir, et il démissionne le 11 février suivant. Le 2 juin 2012, il est condamné à la prison à vie pour avoir laissé les forces de l'ordre tirer à balles réelles sur les manifestants, conduisant à la mort de huit cent quarante-neuf personnes. Blanchi de ces accusations en mars 2017 par la Cour de cassation, il redevient libre.

ESPAGNE

Janvier-mars 2020. **Catalogne.** La Commission électorale espagnole décide le 3 janvier de priver Quim Torra, centre droit, de son mandat de député régional. En conséquence, il devrait perdre son poste de président de la Catalogne, ce qui entraînerait la tenue de nouvelles élections régionales auxquelles il ne pourrait se présenter. Un manque de neutralité pendant la campagne des municipales de mai 2019 lui est reproché. La décision intervient alors que les indépendantistes sont divisés.

Afin de bénéficier du soutien des députés catalans pour pouvoir gouverner, Pedro Sánchez fait des gestes d'apaisement. Le 9, il appelle Quim Torra pour convenir d'une rencontre. Le 14 janvier, en conseil des ministres, la députée Dolores Delgado, ancienne

ministre de la Justice, est nommée procureure générale de l'État.

Le cas catalan embarrasse le Parlement européen : le coprésident des Verts Philippe Lamberts s'oppose, le même jour, à ce que Carles Puigdemont et Toni Comín rejoignent leur groupe.

Le 26 février, Pedro Sánchez, après avoir été reçu à Barcelone par Quim Torra, annonce que des négociations auront lieu. Un groupe de travail va être mis en place et une rencontre est prévue tous les mois à Madrid et à Barcelone.

Le 3 mars, la Cour de justice de l'Union européenne rejette le recours d'Oriol Junqueras, qui, condamné à treize ans de prison par le Tribunal suprême espagnol, n'avait pas été autorisé à siéger au Parlement européen. La Cour s'est jugée incompétente pour annuler la suspension du constat de vacances de son siège prononcée par le Parlement européen le 13 janvier et pour adresser des injonctions aux autorités espagnoles (CJUE, 3 mars 2020, *Junqueras i Vies c. Parlement*, T-24/20).

7 janvier 2020. **Gouvernement.** Le Congrès de députés ne parvient pas le 5 janvier à confirmer Pedro Sánchez dans ses fonctions de Premier ministre. Un second vote a lieu le 7 janvier avec cette fois l'exigence de la majorité simple, qui est obtenue par 167 voix contre 165 et 18 abstentions. Les treize députés de la Gauche républicaine de Catalogne se sont abstenus, ainsi que les députés séparatistes basques d'Euskal Herria Bildu. Pedro Sánchez prête serment sans aucun symbole religieux à ses côtés. Le 10 janvier, Arancha González Laya, 50 ans, économiste, est nommée ministre des Affaires étrangères. La composition générale du nouveau gouvernement est soumise au roi Felipe VI le 12 janvier. Les ministres de la Défense,

de l'Intérieur et des Finances conservent leur poste. Le gouvernement entre en fonction le 13 janvier. Podemos obtient la vice-présidence avec Pablo Iglesias Turrión, 41 ans, en charge des droits sociaux, et quatre autres portefeuilles (Égalité des sexes, Travail, Consommation et Universités). On compte vingt-deux membres dont onze femmes.

La coalition met en place des mesures sociales, augmentant notamment le salaire minimum de 5,5 %.

14 mars 2020. **Santé publique.** L'état d'urgence est décrété le 14 mars pour affronter l'épidémie de coronavirus. Le confinement généralisé est décidé. Le 22 mars, Pedro Sánchez prolonge l'état d'alerte dans un pays très fortement touché. Le 28 mars, le confinement est renforcé.

L'Espagne est le deuxième pays le plus endeuillé par la pandémie en Europe, avec plus de huit mille morts au 31 mars. Le gouvernement subit de fortes critiques. L'armée joue un rôle important dans la lutte.

ÉTATS-UNIS

Février-mars 2020. **Élection présidentielle.** Le *New York Times* soutient les candidatures des sénatrices démocrates Elizabeth Warren et Amy Klobuchar, alors que d'ordinaire il n'apporte son soutien qu'à une seule personne.

Le 3 février, l'Iowa donne le départ de la course à l'investiture présidentielle démocrate. Le caucus tourne au fiasco en raison d'une application mobile défectueuse, tournant la situation au ridicule. Pete Buttigieg crée la surprise en arrivant en tête avec 26,8 % des délégués, contre 25,2 % pour Bernie Sanders. Elizabeth Warren en a 18,4 % et Joe Biden seulement 15,4 %, ce qui

constitue un grave échec. La sénatrice modérée Amy Klobuchar a pour sa part 12,6 % des délégués. Mais Bernie Sanders est en tête du suffrage populaire, avec 24,4 % des voix contre 21,4 % à Pete Buttigieg. Michael Bloomberg n'est pas en lice.

Le 11 février, lors de l'élection primaire du New Hampshire, Bernie Sanders l'emporte avec 26 % des voix, contre 24 % à Pete Buttigieg, 20 % à Amy Klobuchar, 9 % à Elizabeth Warren et 8 % à Joe Biden, qui n'a aucun délégué. Andrew Yang et Michael Bennet retirent leur candidature, sans avoir obtenu de délégués. Il n'y a plus que neuf candidats.

Le 22 février se déroule le caucus du Nevada. Bernie Sanders l'emporte avec une large avance, obtenant 47 % des voix.

Le 29 février a lieu la primaire de Caroline du Sud. Elle est remportée par Joe Biden, qui relance ainsi sa candidature.

Le 1^{er} mars, Pete Buttigieg, qui avait obtenu vingt-six délégués, renonce mais prend date pour 2024. Le lendemain, Amy Klobuchar, qui n'avait que sept délégués, se retire et apporte son soutien à Joe Biden.

Le 3 mars se déroule le « Super Tuesday » dans quatorze États et un territoire, ainsi que parmi les démocrates de l'étranger, pour désigner un tiers du nombre total de délégués. Victorieux dans neuf États (Minnesota, Texas, Arkansas, Alabama, Tennessee, Caroline du Nord, Virginie, Oklahoma et Massachusetts) et en tête dans le Maine, Joe Biden apparaît comme le grand vainqueur de ces scrutins et devient favori face à Bernie Sanders, qui l'emporte seulement dans trois États (Vermont, Utah et Colorado) et arrive en tête en Californie.

À la suite de son cinglant échec, Michael Bloomberg, avec seulement cinquante-cinq délégués, se retire et apporte son soutien à Joe Biden. L'échec est très dur aussi pour Elizabeth Warren, qui n'arrive qu'en troisième position dans son État du Massachusetts et n'a que quatre-vingt-un délégués. Elle renonce le 5 mars, sans se prononcer pour un candidat.

Le 10 mars ont lieu des primaires dans six États. Joe Biden sort victorieux dans le Mississippi, le Missouri, l'Idaho et le Michigan. Il consolide son avance sur Bernie Sanders, qui l'emporte au

148

Dakota du Nord. Les deux candidats sont à égalité dans l'État de Washington.

Le 14 mars se tient la convention des îles Mariannes du Nord, remportée par Bernie Sanders.

Le 17 mars est également une journée importante, avec des désignations prévues dans quatre États. Joe Biden l'emporte en Floride, en Illinois et en Arizona, la primaire de l'Ohio ayant été reportée en raison de l'épidémie de coronavirus.

La Géorgie, Porto Rico et l'Ohio ont décidé de reporter également leur primaire. D'autres États prévoient déjà d'en faire autant.

Au 31 mars, Joe Biden a 1 246 délégués et Bernie Sanders 914.

Janvier-février 2020. *Impeachment. Ukraine. Russie.* Des Russes ont hacké l'entreprise ukrainienne Burisma, à la base de la procédure d'*impeachment* lancée contre Donald Trump, apprend-on le 13 janvier.

Le 15 janvier, l'acte d'accusation est transmis au Sénat.

Lev Parnas, homme d'affaires américain d'origine ukrainienne et donateur du Parti républicain, poursuivi pour violation des règles du financement

des campagnes électorales, affirme le 16 janvier que Donald Trump savait tout de ses activités en Ukraine au service de son avocat personnel, Rudy Giuliani.

Pour ce procès, le Sénat est présidé par le *Chief Justice* John Roberts.

Le 21 janvier, la première journée est marquée par les questions d'organisation. Des amendements présentés par le chef de la minorité démocrate sont rejetés par les sénateurs républicains.

Le 22 janvier, le représentant démocrate Adam Schiff dénonce la mise en place d'un « stratagème » pour faire pression sur l'Ukraine.

Le 26 janvier, le *New York Times* révèle des extraits des mémoires de John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale du Président, qui doivent être publiés en mars et dans lesquels il met en cause Donald Trump dans l'affaire ukrainienne.

L'avocat du Président, Patrick Philbin, déclare que John Bolton ne peut être auditionné publiquement pour des raisons de « sécurité nationale ». Le 31 janvier, le Sénat décide, par 51 voix contre 49, de ne pas entendre de nouveaux témoins, ce qui concerne notamment John Bolton.

Le 5 février, le Sénat se prononce sur les deux articles d'*impeachment*. Donald Trump est acquitté du chef d'accusation d'abus de pouvoir par 52 voix contre 48 et de celui d'obstruction au Congrès par 53 voix contre 47. Mitt Romney est le seul républicain à avoir voté avec les démocrates.

Donald Trump limoge le 7 février deux responsables de son administration ayant livré des témoignages lors de l'enquête sur l'*impeachment*. Il s'agit du lieutenant-colonel Alexander Vindman et de l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne, Gordon Sondland.

Ancienne ambassadrice des États-Unis en Ukraine, Marie Yovanovitch juge « amoral » la politique étrangère des États-Unis.

Le 11 février, Donald Trump s'indigne de la lourde peine (entre sept et neuf ans de prison) requise par quatre procureurs à l'égard de Roger Stone, consultant politique, reconnu coupable d'avoir menti au Congrès en novembre 2019 et suborné des témoins dans le cadre de l'enquête sur l'ingérence russe dans la campagne de 2016. L'*Attorney General* Bill Barr regrette les tweets du Président qui rendent « son travail impossible ».

Mars 2019. **Santé publique.** Face à l'épidémie liée au coronavirus, Donald Trump minimise le danger et accuse le camp démocrate de déstabilisation. Le 12 mars, mettant en cause l'Union européenne, il annonce la fermeture des États-Unis aux étrangers en provenance des vingt-six États de l'espace Schengen. Les Britanniques, de ce fait, ne sont pas concernés, même si la crise sanitaire ne les épargne pas pour autant. Le 13 mars, Donald Trump décrète l'état d'urgence nationale. Certaines primaires à venir sont reportées, celle de Louisiane notamment.

Le 16 mars, le gouverneur de Californie est le premier à décider le confinement dans son État. Donald Trump effectue un revirement et, devant la chute de la Bourse et l'aggravation de l'épidémie, devient omniprésent. On observe aussi aux États-Unis une forte augmentation des ventes d'armes. Donald Trump, plus soucieux de l'économie que de la santé publique, évoque imprudemment un retour à la normale pour Pâques. Une visioconférence entre ministres du G7 le 25 mars révèle les divergences entre les États-Unis et les autres États, les Américains

instrumentalisant la crise en parlant du « virus de Wuhan ».

Le 26 mars, les États-Unis dépassent les quatre-vingt-trois mille cas, devenant le pays le plus touché au monde. Le 29 mars, Donald Trump prolonge jusqu'au 30 avril les mesures de distanciation sociale au niveau fédéral.

La droite antiscience et des pasteurs évangéliques freinent la lutte.

5 mars 2020. **Peine de mort.** Nathaniel Woods, 44 ans, condamné à mort pour le meurtre de trois policiers dans l'Alabama, malgré la mobilisation de plusieurs personnalités doutant de sa culpabilité et une suspension à la dernière minute par la Cour suprême, finalement levée, est exécuté par injection létale. Considéré comme le « cerveau » de l'attaque, il avait écopé de la même peine que l'auteur des tirs.

149

GRÈCE

22 janvier 2020. **Élection présidentielle.** Ekateríni Sakellaropóulu, 63 ans, présidente du Conseil d'État, très engagée dans la protection de l'environnement, est élue présidente de la République au premier tour par 261 voix sur 300. Sa candidature a bénéficié d'un large consensus entre les principaux partis politiques. Selon l'indice d'égalité de genre établi par l'EIGE, la Grèce est dernière en Europe en matière d'égalité homme-femme. La nouvelle présidente entre en fonction le 13 mars.

30 mars 2020. **Résistance. Dictature.** Salué par le général de Gaulle comme le « premier résistant d'Europe » parce qu'il avait décroché le drapeau nazi de l'Acropole le 31 mai 1941, condamné à mort par contumace par les autorités allemandes, puis pendant la guerre

civile pour ses convictions politiques communistes, figure de l'opposition à la dictature des colonels, personnalité de la gauche radicale qui avait soutenu Syriza en 2012 mais s'en était éloigné, Emmanouïl « Manólis » Glézos décède à Athènes, à 97 ans.

HONGRIE

150 1^{er} janvier 2020. PMA. Afin de rehausser le taux de natalité, l'État prend le contrôle de six cliniques d'aide à la procréation dans le cadre du « programme national pour la reproduction humaine ». Il instaure ainsi la gratuité de la procréation médicale assistée.

24 et 31 mars 2020. **Union européenne. Conseil de l'Europe. État de droit.** Prenant prétexte de la crise sanitaire provoquée par le coronavirus, le gouvernement dépose un projet de loi l'autorisant à proroger l'état d'urgence et à gouverner par décret sans limite de temps. Il pourra ainsi poursuivre les journalistes accusés de répandre des supposées « infox ».

Le 24 mars, la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, adresse une lettre à Viktor Orbán pour lui faire part de ses inquiétudes. Elle lui rappelle que l'état d'urgence doit rester une situation exceptionnelle et temporaire, et préserver le débat démocratique. Le 31 mars, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, insiste sur le fait qu'il est nécessaire de protéger la démocratie, l'État de droit et la liberté de la presse dans les États membres.

IRLANDE

8 février 2020. **Élections législatives.** Le succès est historique pour le parti

nationaliste Sinn Féin à l'occasion des élections générales, d'autant que ce dernier a longtemps été assimilé au groupe terroriste IRA.

Les partis de centre droit Fianna Fáil et Fine Gael obtiennent respectivement 22,2 % et 20,9 % des voix, contre-performances historiques pour ces deux formations alternativement au pouvoir depuis près d'un siècle. Le Sinn Féin, qui prône la réunification avec l'Irlande du Nord, n'a paradoxalement présenté que quarante-deux candidats aux élections (contre quatre-vingt-quatre pour le Fianna Fáil et quatre-vingt-deux pour le Fine Gael), ce qui limite mécaniquement sa capacité à peser au Dáil, la chambre basse.

Pour disposer d'une majorité absolue à la chambre basse, il faut gagner quatre-vingts sièges. Mais aucun des trois grands partis n'est en mesure de parvenir à un tel résultat et, donc, de gouverner seul. Déjà, le Premier ministre, Leo Varadkar, à la tête d'un gouvernement minoritaire Fine Gael, dirigeait le pays depuis 2017 grâce à un accord avec le Fianna Fáil, visant notamment à approuver ses principales politiques concernant le Brexit ou les lois de finances.

Le Fianna Fáil a 38 députés, le Sinn Féin 37, le Fine Gael 35 au final.

Les députés irlandais se réunissent le 20 février pour la première fois, sans nouveau gouvernement car les discussions entre les trois principaux partis politiques du pays sont dans l'impasse.

Sans surprise, Leo Varadkar démissionne après l'échec de son parti, qui n'a pu obtenir mieux qu'une troisième place. Conformément à la Constitution, le Premier ministre et les membres du gouvernement continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Les Verts, quatrième force politique avec 12 sièges, peuvent avoir un rôle décisif. Ils proposent au Sinn Féin, au Fianna Fáil et au Fine Gael d'organiser une rencontre. Si le Sinn Féin entre au gouvernement, la question de la réunification de l'île peut s'inscrire

rapidement à l'agenda. Le sujet n'a pas été évoqué lors de la campagne électorale, mais le Brexit, en menaçant la fluidité des échanges entre République d'Irlande et Irlande du Nord, rend la perspective d'une réunification réaliste.

Élections générales en Irlande

Inscrits	3 498 526		
Votants	2 201 192	(62,92 %)	
Blancs et nuls	17 703		
Suffrages exprimés	2 183 489		
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Fianna Fáil	484 315	22,18 (- 2,2)	38 (- 6)
Sinn Féin	535 573	24,53 (+ 10,7)	37 (+ 14)
Fine Gael	455 568	20,86 (- 4,7)	35 (- 15)
Parti vert	155 695	7,13 (+ 4,4)	12 (+ 10)
Parti travailliste	95 582	4,38 (- 2,2)	6 (- 1)
Sociaux-démocrates	63 397	2,90 (- 0,1)	6 (+ 3)
Solidarité-Le peuple avant le profit	57 420	2,63 (- 1,3)	5 (- 1)
Aontú	41 575	1,90	1
Indépendants pour le changement	8 421	0,39 (- 1,1)	1 (- 3)
Parti irlandais de la liberté	5 495	0,25	
Renua Ireland	5 473	0,25 (- 1,9)	
Parti national	4 773	0,22	
Parti démocratique irlandais	2 611	0,12 (+ 0,1)	
Parti des travailleurs	1 195	0,05 (- 0,1)	
Peuple uni	43	0,00	
Indépendants	266 353	12,20 (- 3,7)	19 (=)
<i>Ceann Comhairle</i> (président du Dáil)			1 (=)

151

ISRAËL

28 janvier 2020. **États-Unis. Palestine.** Donald Trump présente à Washington son plan de paix en présence de Benyamin Netanyahu et de Benny Gantz mais en l'absence de représentants palestiniens. Ces derniers se réunissaient à Ramallah pour préparer

leur réplique. Dans un document de quatre-vingts pages, le président américain propose que Jérusalem reste la capitale « indivisible » d'Israël, la capitale de la Palestine se situant dans la partie est de la ville. Il proclame la permanence des colonies israéliennes et prévoit l'annexion de la vallée du Jourdain, ce qui ferait de la Palestine

un État enclavé, sans frontière avec la Jordanie. Ainsi se trouverait placé sous souveraineté israélienne plus d'un tiers de la Palestine.

Le président Abbas rejette la proposition, mais les Palestiniens sont isolés sur le plan international. Quoi qu'il en soit, personne ne croit aux chances de succès du plan. Pourtant, les médias saoudiens proches du prince héritier critiquent le refus palestinien.

Le 30 janvier, recevant Benjamin Netanyahu, le président Poutine exprime son scepticisme. Les États de l'Union européenne rejettent également le plan, à l'exception de la Hongrie.

152

Au cours d'une réunion extraordinaire qui se tient au Caire, le 1^{er} février, la Ligue arabe refuse à son tour, et Mahmoud Abbas annonce la rupture des derniers liens avec Israël et les États-Unis.

Abandonnés par les autres États, les Palestiniens préfèrent retirer leur proposition de résolution (officiellement portée par la Turquie et l'Indonésie), qui considère l'annexion de toute partie des territoires palestiniens comme illégale et demande des « négociations crédibles ».

2 mars 2020. **Élections législatives**¹.

ITALIE

26 janvier 2020. **Émilie-Romagne**. La Ligue connaît un échec significatif aux élections régionales en Émilie-Romagne, ne parvenant pas à triompher de la gauche dans son bastion historique. Le président sortant, Stefano Bonaccini, 53 ans, centre gauche, en fonction depuis le 22 décembre 2014, l'emporte avec 51,4 % des voix, devant

Lucia Borgonzoni, 43 ans, soutenue par la Ligue, qui en recueille 43,6 %, et Simone Benini, 49 ans, représentant du Mouvement 5 étoiles, qui s'effondre à 3,5 %. La participation a été de 67,7 %.

C'est une défaite symbolique pour Matteo Salvini, la première depuis 2018.

8 mars 2020. **Santé publique**. Pays européen le plus durement touché au départ par la pandémie liée au coronavirus, l'Italie connaît un premier décès le 21 février dans la région de Padoue. Onze communes sont mises en quarantaine. Symbole, le carnaval de Venise est annulé.

Le 8 mars, le Premier ministre décide le confinement de 16,7 millions d'individus, notamment à Milan, Venise et Rimini. Le Vatican n'est accessible que pour « raison professionnelle ».

OMAN

10 janvier 2020. **Sultan**. Le sultan Qabus ibn Saïd décède à 79 ans à Sib. Devenu sultan le 23 juillet 1970 à la suite de la destitution de son père, Saïd ibn Taimour, après avoir triomphé de la révolte du Dhafar, il s'attache à moderniser son pays, et il fait d'Oman un État neutre et respecté. Le lendemain, son cousin Haitham ben Tarek, 65 ans, ministre de la Culture, passionné de sport, lui succède et entre en fonction, maintenant la même politique de neutralité et de prudence que son prédécesseur.

POLOGNE

4 février et 26 mars 2020. **Justice. Union européenne. État de droit**. Le 11 janvier, plusieurs centaines de juges,

1. Voir, *supra*, Philippe Velilla, « Les élections israéliennes du 2 mars 2020 », p. 135-140.

dont des juges européens, manifestent pour protester contre un projet de loi permettant de sanctionner les magistrats qui s'opposent à des réformes judiciaires. L'examen du texte par le Sénat est houleux et le président (maréchal du Sénat) Tomasz Grodzki, 61 ans, Plateforme civique, opposition, est mis en cause par Droit et justice et accusé de corruption.

Le 14 janvier, la Commission européenne saisit la Cour de justice de l'Union européenne pour obtenir la suspension de l'activité de la chambre disciplinaire de la Cour suprême polonaise, instaurée en 2018.

Le 17 janvier, le Sénat se prononce en défaveur du projet de loi. Le 23 janvier, les députés adoptent le texte par 234 voix contre 211 et 9 abstentions. La loi est promulguée le 4 février.

Le 26 mars, la Cour de justice de l'Union européenne rejette deux demandes de décision préjudicielle de deux tribunaux polonais visant à déterminer si les lois sur les sanctions disciplinaires à l'encontre des magistrats étaient conformes au droit de l'Union. La Cour juge que les litiges concernés ne relèvent pas du droit de l'Union mais rappelle néanmoins que toute sanction à l'encontre des magistrats des deux tribunaux pour avoir formulé ces demandes serait illégale (CJUE, 26 mars 2020, aff., *Miasto Łowicz c. Skarb Państwa – Wojewoda Łódzki*, C-558/18, et *Prokurator Generalny c. VX, WW, XV*, C-563/18).

ROUMANIE

5 et 24 février, 14 mars 2020. **Gouvernement.** Le gouvernement de Ludovic Orban, 56 ans, Parti national libéral, en fonction depuis le 4 novembre 2019, est renversé le 5 février par 261 voix,

233 étant nécessaires. La crise est liée à un projet de loi électorale visant à rétablir un système de vote à deux tours. Le 6 février, le président Klaus Iohannis lui demande de former un nouveau gouvernement, présenté sans changement le 10 février.

Le 24 février, la Cour constitutionnelle juge la désignation de Ludovic Orban inconstitutionnelle, car le chef de l'État ne peut renommer le même Premier ministre après un vote de défiance. Le lendemain, le Premier ministre désigné démissionne et le président Iohannis nomme à sa place le ministre des Finances, Florin Cîțu, 48 ans, Parti national libéral. Mais, le 12 mars, le nouveau Premier ministre renonce à sa nomination. Le président Iohannis demande alors à nouveau à Ludovic Orban de former un gouvernement, qui propose le même qu'un mois plus tôt.

Le 14 mars, Ludovic Orban obtient la confiance des députés par 286 voix contre 23.

ROYAUME-UNI

Janvier-mars 2020. **Brexit.** La Chambre des communes, largement dominée par les conservateurs, adopte le 9 janvier le texte actant la sortie définitive du Royaume-Uni de l'Union européenne par 330 voix contre 231.

Le texte a été ensuite validé par la Chambre des lords, non sans résistance. Les lords ont en effet adopté cinq amendements, infligeant ainsi quelques revers au gouvernement, notamment concernant les droits des citoyens européens résidant au Royaume-Uni ou les enfants réfugiés non accompagnés. Ces modifications sont rejetées par les députés lorsque le projet de loi revient devant la Chambre des communes, le

22 janvier, et la chambre haute s'incline quand le texte lui est soumis une seconde fois dans l'après-midi. La loi est promulguée par la Reine le 23 janvier.

Le même jour, la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen approuve une recommandation afin de ratifier l'accord de retrait du Royaume-Uni le 31 janvier. L'accord est signé le 24 janvier par la présidente de la Commission européenne et le président du Conseil européen à Bruxelles, puis par Boris Johnson à Londres. Le Parlement européen l'approuve le 29 janvier par 621 voix
154 contre 49 et 13 abstentions. Les opposants sont essentiellement des élus britanniques issus des groupes centriste, social-démocrate et vert. L'accord est définitivement adopté par le Conseil européen le 30 janvier.

Le Parlement européen a donc ratifié le traité deux jours avant la date fatidique, et le Royaume-Uni, le 31 janvier à 23 heures, soit à minuit heure de Bruxelles, entre dans l'histoire comme le premier pays membre à quitter l'Union européenne.

Le drapeau britannique est retiré devant le Parlement européen tandis qu'un autre est placé à la Maison de l'histoire européenne à Bruxelles.

Le texte prévoit une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020, période durant laquelle les Britanniques continueront d'appliquer les règles européennes et d'en bénéficier. Ils verseront en contrepartie leur contribution financière, mais sans siéger dans les institutions, ni participer à l'élaboration des décisions. Cette période ne pourra être prolongée qu'une seule fois, jusqu'à fin 2022 tout au plus, ce que Boris Johnson ne souhaite absolument pas.

Le Royaume-Uni quittera le marché unique le 31 décembre 2020. Les

fonctionnaires européens britanniques pourront rester en poste mais ne seront plus susceptibles de monter en grade sauf à acquérir la nationalité d'un État membre de l'Union européenne.

Les relations devront être définies avant cette date, si ce n'est pour la pêche et les services financiers, domaines pour lesquels un accord doit intervenir avant fin juin. Le 3 février, Michel Barnier présente sa proposition de lignes directrices pour les négociations avec le Royaume-Uni. Boris Johnson rejette l'alignement sur les règles de l'Union voulu par Bruxelles pour qu'un accord de libre-échange soit établi.

Le 12 février, le Parlement européen se prononce pour le durcissement du mandat de négociation de la Commission avec le Royaume-Uni, les députés ne voulant pas un nivellement par le bas. Londres réagit vivement.

Les négociations débütent officiellement le 2 mars, avec un face-à-face d'une heure entre Michel Barnier et le négociateur britannique, David Frost. Puis les dossiers les plus brûlants, à l'exception de celui sur les données personnelles, sont abordés. Pour Michel Barnier, quatre sujets « sérieux » opposent les négociateurs : les conditions de concurrence équitables ; la coopération judiciaire et policière ; la volonté de l'Union européenne de parvenir à un accord global, et non à une « myriade d'accords sectoriels » comme le souhaite le Royaume-Uni ; et la pêche.

Le 18 mars, la Commission publie son projet d'accord pour le futur partenariat avec le Royaume-Uni.

Janvier 2020. **Écosse. Brexit.** Boris Johnson répond par la négative à la demande adressée par la Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon,

pour que soit organisé un nouveau référendum d'autodétermination en Écosse. Le Parlement écossais approuve le maintien du drapeau européen devant le palais de Holyrood, à Édimbourg, après le Brexit. Nicola Sturgeon publie le 31 janvier une « lettre pour l'Europe » en dix langues, où elle affirme que ses concitoyens veulent rester au cœur de l'Europe et se prononce pour l'indépendance de l'Écosse.

Un sondage publié peu avant le Brexit montre que 52 % des Écossais sont favorables à l'indépendance. La députée indépendantiste Joanna Cherry, 54 ans, Parti national écossais, avocate, menace Boris Johnson d'un recours en justice s'il bloque la tenue d'un nouveau référendum.

11 janvier 2020. **Irlande du Nord.** Après trois ans de paralysie, l'Assemblée d'Irlande du Nord est rétablie à la suite d'un accord entre unionistes et républicains, et nomme Arlene Foster, 49 ans, Première ministre du 11 janvier au 3 février 2010 puis du 10 septembre au 20 octobre 2015 et du 11 janvier 2016 au 9 janvier 2017, unioniste, comme *First Minister* et la républicaine Michelle O'Neill, 43 ans, Sinn Féin, comme vice-Première ministre. Boris Johnson vient à Belfast le 13 janvier pour féliciter les deux parties.

25 février et 23 mars 2020. **Santé publique.** Publiée le 25 février, l'étude « Health Equity in England » menée par Sir Michael Marmot, 75 ans, professeur à l'University College de Londres, épidémiologiste, montre que, pour la première fois depuis un siècle, l'espérance de vie plafonne au Royaume-Uni et que la politique de rigueur a conduit à une dégradation de l'état de santé de ses habitants.

Boris Johnson est par ailleurs critiqué pour sa passivité face à l'épidémie de coronavirus. Le 13 mars, le report d'un an des élections municipales prévues le 7 mai est décidé, sans pour autant que, trois jours plus tard, des mesures coercitives fortes soient mises en place. Le 23 mars, le Premier ministre annonce enfin un confinement de la population. Le 27 mars, il déclare avoir été testé positif au coronavirus et « exhorte » les Britanniques à rester chez eux.

RUSSIE

15 janvier et 16 mars 2020. **Constitution. Premier ministre.** Le président Poutine crée la surprise le 15 janvier, à l'occasion de son discours à la nation, tenu habituellement au mois de mars, en annonçant une vaste réforme des institutions et en recevant la démission du Premier ministre, Dmitri Anatolievitch Medvedev, 54 ans, président du 7 mai 2008 au 7 mai 2012 alors que Vladimir Poutine était redevenu Premier ministre pour contourner la Constitution, en fonction depuis lors. Il propose de renforcer les pouvoirs du Parlement afin d'aller vers un régime plus parlementaire. Le président Poutine propose comme Premier ministre Mikhaïl Vladimirovitch Michoustine, 53 ans, ancien chef de l'administration fiscale, indépendant, qui est approuvé le lendemain par le Parlement par 383 voix contre 0 et 41 abstentions. Le 21 janvier, le gouvernement est nommé, sans changement dans les ministères majeurs.

Le 23 janvier, les députés adoptent, à l'unanimité, par 432 voix sur les 450 membres de la Douma, et après moins de deux heures de débats, les amendements constitutionnels.

155

Le 13 février, les soixante-quinze membres du comité créé pour examiner les amendements à la Constitution remettent leur rapport et présentent des propositions. L'idée d'instaurer le mariage pour tous suscite un débat et le président Poutine s'y montre hostile considérant qu'« un mariage, c'est une union entre un homme et une femme ». La deuxième lecture de la révision n'a toujours pas eu lieu.

Si certains amendements soumis au dernier moment sont adoptés, le texte mentionnera « la mémoire de nos ancêtres qui nous ont transmis des idéaux et la foi en Dieu » et que la Russie est « le successeur de l'Union soviétique ».

Le 10 mars, s'exprimant devant la Douma, Vladimir Poutine évoque la « possibilité » de « réinitialiser » le délai limitant à deux le nombre de mandats présidentiels successifs, ce qui lui permettrait d'être candidat en 2024 et ainsi de rester au pouvoir jusqu'en 2036. Il fait adopter un amendement en ce sens. Les prérogatives du chef de l'État sont renforcées : le président pourra nommer directement certains ministres, les membres de la Cour suprême et les responsables locaux. En cas de cessation de ses fonctions, il se verra garantir l'immunité et un poste de sénateur à vie.

Le 16 mars, la Cour constitutionnelle valide la réforme. Le texte devait être soumis à référendum le 22 avril, mais l'épidémie de coronavirus a obligé à un report.

SLOVAQUIE

29 février 2020. **Élections législatives.** Le Parlement ne connaît pas de majorité. Ce scrutin donne lieu à une défaite pour le parti SMER-social-démocratie, centre gauche, conservateur

et populiste, qui dominait la vie politique depuis quatorze ans. Avec 18,3 % des voix et 38 sièges, il se retrouve derrière l'alliance anticorruption entre les Gens ordinaires et les personnalités indépendantes (OLANO), centre droit, conservateur, et Nouvelle Majorité, centre droit, conservateur et chrétien, qui, avec 25,0 % des voix, obtient un peu plus du tiers des 150 sièges. La participation a été de 65,8 %.

Le 4 mars, Igor Matovič, 46 ans, président d'OLANO, est chargé par la présidente Zuzana Čaputová de former un gouvernement de coalition, qui est annoncé le 21 mars. Dirigée par cet homme d'affaires très controversé, la Slovaquie n'est peut-être pas sortie de la crise de confiance.

SYRIE

Janvier-mars 2020. **Guerre civile.** Le 21 janvier, le *Guardian* révèle que le « calife » de l'organisation État islamique, dénommé Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi, qui a succédé à Abou Bakr al-Baghdadi, tué fin octobre en Syrie, est en réalité Amir Mohamad Abdel Rahmane al-Moula al-Salbi, l'un des fondateurs de cette organisation, Irakien originaire de Tall Afar.

Le 29 janvier, Maarat al-Nouman, deuxième plus grande ville de la province d'Idlib, tombe aux mains du régime et de son allié russe.

Trente-quatre soldats turcs sont tués par une frappe aérienne le 27 février. Le président Erdoğan s'adresse à l'OTAN et menace de ne plus retenir les migrants.

Le 5 mars, les présidents russe et turc se rencontrent à Moscou et annoncent un cessez-le-feu à Idlib. Le 6 mars, pour la première fois, aucune frappe de l'armée syrienne ou russe n'est effectuée.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, le 15 mars, la guerre civile a fait trois cent quatre-vingt-quatre mille morts en neuf ans.

UNION EUROPÉENNE

31 janvier 2020. **Parlement européen. Brexit. Groupes parlementaires.** Le départ des députés britanniques laisse soixante-treize sièges vacants au Parlement européen. Quarante-six sont réservés à d'éventuels nouveaux États et vingt-sept redistribués notamment à la France, à l'Espagne et à l'Italie.

Le Parti populaire européen, avec cinq nouveaux députés, sort renforcé de cette redistribution qui fait passer ce groupe à 187 membres. L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates a 148 élus, Renew Europe reste le troisième groupe mais perd 10 % de ses parlementaires avec le départ des libéraux-démocrates. Il a 97 élus, dont vingt-trois Français issus de la majorité présidentielle. Identité et démocratie, grâce à l'apport d'autant de Français, du Rassemblement national en l'espèce, et de parlementaires de la Ligue, a 76 élus et devient le quatrième groupe, devant les Verts/Alliance libre européenne, qui comptent 67 députés.

Le groupe ECR, droite nationaliste, perd les conservateurs britanniques et tombe à 62 élus.

Les non-inscrits chutent avec le départ du Parti du Brexit.

Des changements pourraient intervenir.

Février-mars 2020. **Santé publique.** Les ministres de la Santé, réunis à Bruxelles, décident le 13 février de mieux coordonner leur action pour faire face à la pandémie liée au coronavirus, tout en garantissant le principe de libre circulation au sein de l'Union.

Le président du Parlement décide que la session plénière aura lieu à Bruxelles et non à Strasbourg pour des raisons sanitaires. Certains y voient une défiance à l'égard de la capitale alsacienne.

Les commissaires chargés de la gestion des crises et de la santé, Janez Lenarčič et Stella Kyriakides, présentent le 24 février leur plan pour lutter contre la pandémie.

Le 25 février, à Rome, les ministres de la Santé de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Croatie, de la Slovénie et de la Suisse, ainsi que la commissaire à la santé, s'accordent pour ne pas fermer les frontières.

Le 2 mars, la Commission annonce la mise en place d'une équipe de réponse à la crise sanitaire composée des commissaires en charge de la gestion des crises, de la santé, des affaires intérieures, des transports et des affaires économiques.

Le 6 mars, les ministres de la Santé tiennent une réunion extraordinaire pour débattre de la situation. La Commission annonce l'augmentation des crédits consacrés à la lutte contre le coronavirus, par un apport de 37,5 millions d'euros.

La coordination semble cependant bien limitée. Le 9 mars, la Pologne est l'un des premiers membres de l'espace Schengen à instaurer des « contrôles sanitaires » à ses frontières.

Le 13 mars, la Commission propose d'affecter 37 milliards d'euros à la lutte contre le virus et d'utiliser les mécanismes de flexibilité des traités.

Le 16 mars, la présidente de la Commission propose de « restreindre » les voyages « non essentiels » vers l'Europe pour au moins trente jours. Interdire l'entrée sur le territoire de l'espace Schengen est une première. Le Pacte de stabilité et de croissance pourrait être suspendu.

157

Le 18 mars, la Banque centrale européenne annonce un programme de rachat de dettes inédit d'un montant de 750 milliards d'euros.

Le 20 mars, la Commission propose d'activer la clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité et de croissance. C'est là encore une première.

158 Le 26 mars, les députés adoptent des mesures pour soutenir l'économie lors d'une session extraordinaire organisée par voie électronique : initiative d'investissement de 37 milliards d'euros; extension du Fonds de solidarité aux urgences de santé publique; levée temporaire de l'obligation, pour les compagnies aériennes, d'utiliser leurs créneaux aéroportuaires, contrainte qui les forçait à voler même en l'absence de passagers...

Le 26 mars, le Conseil européen se réunit et charge l'Eurogroupe de formuler des propositions pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie. La mise en place d'une action coordonnée est également envisagée. Mais le « club des radins » (Allemagne, Autriche, Finlande et Pays-Bas) refuse brutalement la création d'un « instrument de dette communautaire ».

Le 30 mars, la Commission publie ses lignes directrices sur la libre circulation des travailleurs occupant des fonctions qu'elle qualifie de « critiques » (notamment dans les secteurs de la santé et de l'alimentaire) pendant la crise sanitaire.

VATICAN

16 mars 2020. **Système judiciaire.** Le pape François promulgue une loi

organisant le système judiciaire de l'État de la Cité du Vatican. Visant à « garantir l'indépendance » de la justice, elle conserve « la spécificité du droit du Vatican, qui reconnaît dans le droit canonique la première source normative et le premier critère de référence interprétative ».

VENEZUELA

5 janvier 2020. **Crise politique.** C'est la confusion au Parlement car, le 5 janvier, deux présidents sont élus. Luis Parra, 41 ans, issu des rangs de l'opposition mais rival de Juan Guaidó, se proclame président de l'Assemblée nationale dans un hémicycle privé de plusieurs dizaines de députés. Le soir même, Juan Guaidó est élu dans les locaux du journal *El Nacional* et confirmé au même poste, l'opposition affirmant que 100 députés sur 167 ont participé au vote. Il parvient à prêter serment en tant que président du Parlement le 7 janvier et se revendique à nouveau chef de l'État par intérim en forçant le passage jusqu'au perchoir qu'occupait Luis Parra.

Le 31 mars, les États-Unis proposent la mise à l'écart à la fois de Juan Guaidó et de Nicolás Maduro pour confier le pays à un « Conseil d'État » composé de quatre membres (deux parlementaires issus de l'opposition et deux autres favorables au régime) et qui devrait organiser des élections présidentielle et législatives dans un délai d'un an. En contrepartie, les États-Unis lèveraient les sanctions. Caracas rejette la proposition.